



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interministérielle
du numérique

Rapport d'activité 2023 de la DINUM

Septembre 2024

Rapport d'activité 2023 de la DINUM

Service du Premier ministre, la direction interministérielle du numérique (DINUM) a pour mission d'élaborer la stratégie numérique de l'État et de piloter sa mise en œuvre. Elle exerce aussi les missions de « chief data officer » et de DRH du numérique de l'État. **Sa mission : rendre l'État plus efficace, plus simple et plus souverain grâce au numérique.**

Publiée en mars 2023, la nouvelle stratégie numérique de l'État et la feuille de route de la DINUM ont pour objectif d'accompagner et faire réussir les projets numériques de l'État, au service des priorités gouvernementales et dans un souci d'amélioration de l'efficacité de l'action publique.



Stéphanie Schaer

Directrice
interministérielle
du numérique (DINUM)

En mars 2023, nous publions la nouvelle stratégie numérique ayant pour objectif de rendre l'État plus efficace, plus simple et plus souverain en s'appuyant sur la puissance du numérique.

Elle fixe à l'ensemble des départements ministériels 4 priorités :

- 1) Engager une mutation profonde des organisations publiques ;
- 2) Renforcer significativement les compétences numériques au sein de l'État ;
- 3) Développer l'exploitation effective des données pour un État plus efficace ;
- 4) Préserver la souveraineté numérique de l'État.

Parce que cette stratégie n'a de sens que si elle est partagée par les agents qui la portent, elle est le fruit d'une **consultation inédite de 6 mois, analysant les fiertés et les douleurs, avec l'ensemble des parties prenantes engagées dans l'efficacité de l'État grâce au numérique** : agents de la DINUM, directeurs du numérique des ministères, administrateurs ministériels des données, des algorithmes et des codes sources, des représentants de l'écosystème du numérique.

Pour accompagner l'ensemble des ministères dans la réussite de cette ambition, **une nouvelle feuille de route de la DINUM, s'inscrivant pleinement dans les priorités fixées par cette stratégie, a été publiée concomitamment et officiellement lancée le 1^{er} juin 2023**. Elle a été la première étape d'une réorganisation de la DINUM pour plus de lisibilité et d'efficacité suivie d'un accroissement significatif des moyens, assurant l'intégration de compétences numériques rares telles que celles de datascientists, coachs agile, UX designer, et améliorant ainsi notre réactivité et notre adaptabilité face aux besoins grandissants des administrations.

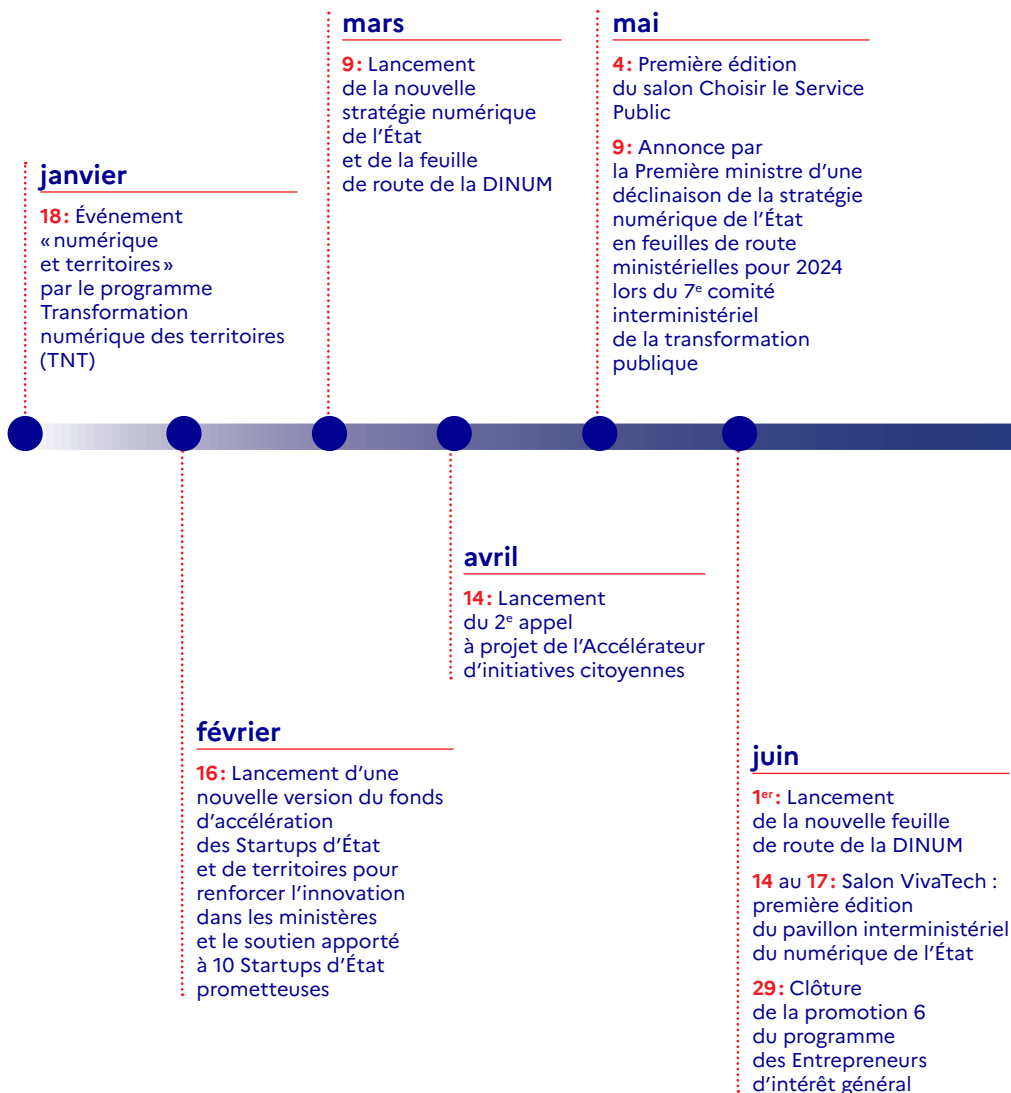
Si l'année 2023 a été celle de la structuration, 2024 est celle de l'accélération et de la preuve par l'impact. Dès le premier semestre (2024),

nous avons travaillé avec l'ensemble des ministères sur des feuilles de route « numérique et données publiques » qui précisent la déclinaison de la stratégie numérique de l'État au sein de chaque département ministériel.

Parmi les autres grands chantiers de l'année, je citerai le fait d'évoluer vers un service public toujours plus simple et efficace grâce à des équipes produits appliquant des méthodes agiles à impact ; de renforcer la souveraineté de l'État en développant notamment une suite d'outils numériques collaboratifs mutualisés et en open source et en progressant dans les fonctionnalités de nos clouds internes interministériels ; de renforcer et valoriser l'exploitation effective des données en facilitant leur circulation, aussi bien pour développer des outils numériques s'appuyant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle que pour proposer des services proactifs aux usagers.

Après près de 2 ans à la tête du numérique de l'État, je tiens également à saluer les équipes de la DINUM, des directions numériques des ministères et tous les agents engagés dans le numérique public pour le travail accompli mais aussi l'engagement et l'investissement dont font preuve ces équipes. C'est ainsi que nous poursuivons pour accompagner les politiques publiques dans les nombreux défis que le numérique peut contribuer à relever avec efficacité.

les dates clés



juillet

5: Lancement de l'incubateur All/Ance et première rencontre avec ses membres

octobre

5: Lancement de la stratégie d'intelligence artificielle de l'État

19 et 20: Participation de la DINUM à Numérique en commun[s]

décembre

6: Salon Open Source Experience à travers un pavillon interministériel du numérique de l'État

7: Événement des 10 ans du réseau interministériel de l'État

12: Lancement de « Albert », l'IA au service des agents publics

septembre

5: Publication de la circulaire DINUM x service d'information du Gouvernement pour plus de lisibilité des sites internet de l'État et de qualité des démarches numériques

8: Nouvelle promotion du programme ADA d'accompagnement au développement professionnel des agentes du numérique de l'État

18: Nouvelle offre de service de l'incubateur de services numériques de la DINUM beta.gouv.fr pour les directeurs de chantiers prioritaires et lancement de la certification pour les intrapreneurs de Startups d'État

novembre

20: Salon des maires et des collectivités locales et lancement du baromètre Collectivités & numérique avec Déclic pour renforcer l'accompagnement des acteurs des territoires

21: Nouvelle convention DINUM x Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour renforcer l'accessibilité des systèmes d'information et de communication des employeurs publics

22: Ratification de l'ordonnance n° 2023-859 du 6 septembre 2023 visant à contrôler l'accessibilité des sites des administrations publiques à partir de 2024

janvier 2024

9: Lancement du Campus du public numérique public

11: Publication du référentiel de rémunération des 55 métiers de la filière numérique

29: Lancement de la nouvelle version du programme Entrepreneurs d'intérêt général, de l'appel à projets et à candidatures

les chiffres clés

DU NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

1 direction interministérielle

et 10 directions numériques au sein des ministères

+ 49 000 agents publics

qui exercent une activité essentiellement numérique (dont 28 000 agents au ministère des Armées *)

1^{re} place pour la France

en matière d'open data pour la 3^e année consécutive

*Source : rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies, « Les ressources humaines de l'État dans le numérique », janvier 2023, consultable en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/cge/filiere-numerique-Etat>

DE LA DINUM

200 agents au sein de la DINUM répartis sur 3 sites : Paris, Lyon et Rennes :

DÉPARTEMENT APPUI, CONSEIL ET EXPERTISE :



48 projets suivis dans le cadre du panorama des grands projets numériques de l'État (représentant 3,6 milliards de dépenses de l'État)



1 150 000 € et une centaine d'accompagnements *via* le guichet « Design et accessibilité des produits et services numériques » du fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP)



625 000 € et 30 projets soutenus *via* le guichet « Adoption du Cloud de confiance » du FTAP



12 lancements sécurisés de projets numériques (article 3)



1 programme dédié à la Transformation numérique des territoires co-porté avec 13 associations de collectivités et mobilisant 500 agents et élus territoriaux.



20 démarches essentielles ayant bénéficié d'un appui en design et/ou accessibilité



10 missions de sécurisation (audits article 4 et conseil) ayant permis la réorientation de projets en difficulté

Transformation numérique des territoires (TNT) : <https://www.numerique.gouv.fr/services/tnt/>



100 missions réalisées par la brigade d'intervention numérique auprès des ministères pour les accompagner dans l'amélioration de la qualité de leurs démarches

DÉPARTEMENT APPUI, CONSEIL ET EXPERTISE (SUITE) :



10 administrations accompagnées pour ouvrir des codes sources par la mission logiciels libres



20 000 dépôts de codes sources publics référencés



1500 agents publics contributeurs du socle interministériel de logiciels libres pour renforcer l'expertise open source dans l'administration

DÉPARTEMENT INCUBATEUR DE SERVICES NUMÉRIQUES / beta.gouv.fr :



213 Startups d'État en cours d'accompagnement ou pérennisées dont 6 à impact national et 7 nouvelles Startups d'État lancées



18 Startups d'État soutenues via le FAST et 4 160 000 € investis en 2023



154 nouveaux agents publics impliqués dans la communauté beta.gouv.fr



+1200 membres au sein de la communauté beta.gouv.fr depuis son lancement



17 incubateurs partenaires (et 4 en création) dans le réseau beta.gouv.fr

DÉPARTEMENT ETALAB :



60 agents volontaires répartis dans 26 établissements du réseau France Services testent l'IA générative « Albert » conçue au sein du Datalab sur base de modèles d'IA libres



82 administrations en échanges avec le Datalab pour la réutilisation de l'IAG « Albert »



4 800 000 € pour 20 projets soutenus via le guichet « Exploitation et valorisation des données » du FTAP



38 cas d'usages d'exploitation de la donnée ont été identifiés avec les 15 administrateurs ministériels des données, algorithmes et codes sources



400 experts publics de la donnée intégrés à la communauté du programme 10%, mobilisant 13 administrations participantes, et contribuant à 7 projets mis en œuvre par 30 experts



6 projets lancés par l'incubateur allAnce <https://alliance.numerique.gouv.fr/> et 40 en cours d'expertise

DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET SERVICES OPÉRÉS :



10 ans du RIE en 2023



1 million d'agents

utilisateurs du réseau interministériel de l'État (RIE) partout en France, en métropole et en outre-mer



1 épine dorsale double opérateur présente sur plus de 10 points de présence transportant plus de 200 Gbps en moyenne sur plus de 10 000 km de fibre optique



14 000 sites utilisateurs du RIE (accès de 2Mbps à 2 Gbps)



1 accès à Internet

mutualisé et sécurisé à plus de 16 Gbps

DÉPARTEMENT OPÉRATEUR DE PRODUITS INTERMINISTÉRIELS :



43 millions d'utilisateurs

FranceConnect et 1 800 services en ligne



2 millions d'utilisateurs

de FranceConnect+ et 800 000 connexions mensuelles



79% des Français se

dissent avoir confiance dans FranceConnect (baromètre de l'association de l'économie numérique (Ascel), sur la confiance des Français dans le numérique en 2024



47 000 jeux de données

sur data.gouv.fr et 115 000 utilisateurs de data.gouv.fr



6 millions d'attestations CAF

et 600 000 cartes d'étudiant non demandées par l'administration grâce à l'API Particulier



3 millions de dossiers

déposés en 2023 sur Démarches Simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr> et 6 000 démarches de publiées. Au total, 10 millions de dossiers déposés en 8 ans sur démarches simplifiées



1 million d'attestations

fiscales n'ont pas eu à être fournies par les entreprises grâce à l'API Entreprise

ZOOM SUR LES OUTILS INTERMINISTÉRIELS DESTINÉS AUX AGENTS PUBLICS :



Tchap : **+50% d'utilisateurs** actifs avec 190 000 usagers actifs par mois



80 000 usagers de France transfert en moyenne par mois



250 000 usagers de Webconférence de l'État en moyenne par mois



113 usagers de Resana en moyenne par mois



23 000 usagers de l'Audioconférence de l'État

45 000 usagers du Webinaire de l'État en moyenne par mois

DÉPARTEMENT RH DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT :



345 emplois créés pour réinternaliser des compétences numériques au sein des ministères



110 femmes coachées depuis le lancement du programme d'accompagnement au développement professionnel des agentes du numérique de l'État, ADA

ZOOM SUR LE CAMPUS DU NUMÉRIQUE PUBLIC :



+100 modules répartis dans 44 parcours de formation dispensés à 1900 agents publics



236 agents publics formés au métier de chef de projet numérique



22 des 250 directeurs d'administrations centrales et chefs d'inspection formés au numérique



70 000€ via le guichet « Campus du numérique public » du FTAP

1

LES 4 PRIORITÉS DE LA DINUM

Engager une mutation profonde des organisations publiques

En charge d'élaborer la stratégie numérique de l'État et piloter sa mise en œuvre, la DINUM est au premier rang pour expérimenter des méthodes innovantes avec l'objectif premier de rendre l'État plus simple, plus efficace et plus souverain.

Après 10 ans d'action de l'incubateur de services numériques de la DINUM beta.gouv.fr, plus de 200 Startups d'État lancées dont 24 ayant prouvé leur impact au niveau national et bénéficiant à des millions de citoyens, le succès du recours à des méthodes agiles à impact a largement fait ses preuves.

Expérimentations, itérations, passage à l'échelle, équipes pluridisciplinaires intégrées, évolutions incrémentales et continues, échéances régulières, mesures d'impact au fil de l'eau... l'objectif est de diffuser un changement culturel nécessaire au sein des administrations pour conduire dans la durée des projets numériques de l'État toujours plus efficaces au bénéfice des citoyens, des entreprises et des agents publics.

Cette priorité couvre deux axes majeurs de la feuille de route de la DINUM : **faire réussir les politiques publiques prioritaires en créant des services numériques agiles et innovants et également, faire réussir les projets numériques des ministères.**

LES RÉALISATIONS 2023

L'année 2023 a été marquée par la formalisation d'une offre de service, la création et le soutien par la DINUM de services numériques à fort impact d'une part :

→ **7 services lancés** tels que l'application **Agora** lancée en septembre avec la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) pour créer un dialogue démocratique continu entre les citoyens et le Gouvernement, le dispositif **Aplypro**, lancé en novembre avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), permettant aux établissements de verser une allocation pour les stages de moins de 2 mois des lycéens professionnels et 6 nouveaux services reconnus à impact national cette année tels que [JeVeuxAider.gouv.fr](https://covoiturage.beta.gouv.fr), **Registre de preuve de covoiturage** (<https://covoiturage.beta.gouv.fr/>) ou encore **Tchap** (<https://www.tchap.gouv.fr/>).

→ **18 Startups d'État à fort potentiel soutenues par le fonds d'accélération des Startups d'État et de territoires (FAST) à hauteur de 4 160 000€.**

→ L'accompagnement à la préfiguration de France Travail et du fonds d'investissement numérique et données pour la planification écologique lié à France nation verte.

Et par l'embarquement des administrations dans la nouvelle stratégie numérique de l'État d'autre part avec un accompagnement au changement culturel :

→ **Accompagnement de l'ensemble des ministères dans la rédaction de leurs feuilles de route « numérique et données publiques »** au deuxième semestre 2023.

→ **Refonte de l'observatoire des démarches « Vos démarches essentielles »** en juillet 2023.

→ **3,5 millions d'€ investis via le guichet FTAP permettant de financer 24 projets numériques des ministères via 4 guichets déclinés** comme suit :

- Guichet « Design et accessibilité des produits et services numériques » : **1150 000€** permettant à la brigade d'intervention numérique de mener à bien **une centaine d'accompagnements auprès des ministères** (audits d'accessibilité, recherche utilisateurs, maquettage, ...) pour œuvrer à l'amélioration de la qualité de leurs démarches essentielles, ainsi qu'**une vingtaine de formations** auprès de plus de 200 agents ;

-
- Guichet « Adoption du Cloud de confiance » : 625 000€ permettant à la brigade d'intervention numérique d'accompagner 30 projets au sein de 8 ministères et 200 agents ;
 - Guichet « Campus du numérique public <https://campus.numerique.gouv.fr/> » : 70 000€ permettant au Campus de proposer, via un site internet, son catalogue de formations au numérique à destination de tous les agents de l'État afin de les aider à monter en compétences sur divers sujets en lien avec le numérique ;
 - Guichet « Exploitation et valorisation des données » : 1,6 millions d'€ permettant l'amorçage des travaux de 10 nouveaux projets au sein des équipes de 3 ministères, notamment en matière d'exploitation de la donnée pour appuyer les politiques publiques (ciblage de l'action ; pilotage par la donnée) mais aussi rendre les services en ligne plus simples (dites-le-nous une fois).

→ **100 missions de la brigade d'intervention numérique auprès des ministères** pour les accompagner dans l'amélioration de la qualité de leurs démarches.

→ **Sécurisation accrue des grands projets** : 10 audits de projets en difficulté ont été réalisés complétés d'un accompagnement visant à relancer les projets en dérive grâce aux méthodes de travail recommandées par la DINUM.

→ **Lancement d'une offre dédiée au chantier prioritaire du Gouvernement « développer des services numériques plus proactifs »** comprenant un accompagnement complet tant juridique que technique, méthodologique et métier, proposé en collaboration avec la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et la DITP.

- 8 projets sont d'ores et déjà proactifs et 15 ont été accompagnés par la DINUM en 2023 ;
- Nombre d'entre eux donneront des résultats dès 2024 comme l'attribution automatique des bourses de l'Éducation nationale, les travaux de lutte contre le non-recours aux pensions de réversion et à l'allocation de solidarité aux personnes âgées, l'attribution des tarifs sociaux et solidaires des transports publics et le renouvellement des titres d'identité.

→ **Création d'un catalogue** collaboratif de ressources dédiées à la production, au partage et à la valorisation des données territoriales par le **programme « Transformation numérique des territoires » (TNT) et les collectivités.**

LES ENGAGEMENTS POUR 2024

2024 sera marquée par l'accélération de services numériques à fort impact et conçus selon la « méthode produit » prônée par la DINUM pour assurer leur réussite d'une part :

→ **Renforcer significativement l'accompagnement des ministères grâce au programme Entrepreneurs d'intérêt général** grâce aux missions de 30 professionnels du numérique : directeurs produit ou directeur technique embauchés à la DINUM et au service de la réussite des projets numériques des ministères s'inscrivant dans le cadre des politiques prioritaires gouvernementales.

→ **Soutenir une douzaine de Startups d'État prometteuses** via le FAST.

→ **Lancer l'accompagnement des ministères investis dans la planification écologique** via le fonds d'investissement « Numérique et Données » pour la planification écologique copiloté par le Secrétariat général à la Planification écologique (SGPE) et la DINUM et doté de 20 millions d'€ en 2024.

Et par un renforcement significatif du soutien mis à disposition des ministères pour assurer la réussite de leurs projets numériques d'autre part :

→ **Présenter un plan d'action visant à améliorer la qualité et l'accessibilité numérique** qui devra montrer ses premiers effets au sein de « Vos démarches essentielles : <https://observatoire.numerique.gouv.fr/> ».

→ **Publier 11 tutoriels permettant d'accompagner les citoyens dans leurs démarches du quotidien.**

→ **Faire évoluer la méthode d'audit destinée à sécuriser les grands projets numériques de l'État** afin qu'elle soit plus adaptée au mode produit. Mieux prendre en compte l'évaluation de l'impact.

→ **Recruter de nouveaux mentors de directeurs de projets SI au sein du département Appui, conseil et expertise de la DINUM** pour disposer d'une équipe d'une dizaine d'agents permettant d'accompagner la quasi-intégralité des projets inscrits au panorama.

→ **Contribuer au lancement de l'appel à projet « Renforcement de l'offre de services cloud »** permettant aux offres commerciales de mieux répondre aux besoins exprimés par les ministères et les opérateurs.

→ Lancer le nouveau programme dédié à la transformation numérique des territoires (TNT) <https://www.numerique.gouv.fr/services/tnt/> pour la période 2024 à 2027.

Il concentrera son action sur des grands chantiers prioritaires qui auront été définis en concertation avec les représentants de collectivités et de l'État tels que les produits numériques pour les agents publics ; l'exploitation des données territoriales ; la cybersécurité. Ce nouveau programme, inspiré notamment des conclusions du rapport de la mission « Data et territoires » sera co-piloté par la DINUM et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Consulter le rapport : <https://www.numerique.gouv.fr/espace-presse/stanislas-guerini-recoit-le-rapport-data-et-territoires-dedie-a-renforcer-lacces-aux-services-publics-et-le-deploiement-du-numerique-dans-les-territoires/>

2

LES 4 PRIORITÉS DE LA DINUM

Renforcer significativement les compétences numériques au sein de l'État

Pour assurer l'efficacité de l'action publique et garantir la souveraineté numérique de l'État, la nécessité de disposer d'une stratégie RH puissante est largement partagée au sein de la sphère publique. Attirer, recruter, fidéliser et former des agents publics du numérique est une priorité absolue d'aujourd'hui et de demain. Dans les 5 prochaines années, 3 500 postes supplémentaires devront être créés, soit 2 500 recrutements par an ou 50% de plus qu'actuellement et surtout 100% de plus en ce qui concerne les contractuels*.

*Consulter le rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies portant sur les ressources humaines de l'État dans le numérique en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/cge/filiere-numerique-Etat>

LES RÉALISATIONS 2023

En tant que cheffe de file du numérique de l'État, la DINUM a endossé le rôle de DRH de la filière numérique de l'État depuis mars 2023 et a, à ce titre, engagé les chantiers suivants cette année :

- **12 agents publics recrutés à la DINUM pour constituer ce nouveau département.**
- **345 emplois créés pour réinternaliser des compétences numériques au sein des ministères.**
- **Lancement officiel du Campus du numérique public** le 9 janvier 2024 en présence de 150 directeurs d'administration centrale lors de leur première journée de formation à la transition numérique. Le Campus du numérique public <https://campus.numerique.gouv.fr/> a été lancé en version bêta en septembre 2023 comprenant une première offre de 100 modules répartis dans 44 parcours de formation dispensés à 1900 agents publics.
- **Refonte totale du référentiel de rémunération des 55 métiers de la filière numérique** <https://www.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-de-remuneration-des-55-metiers-de-la-filiere-numerique/> et publication d'une circulaire signée par la Première ministre le 3 janvier 2024.

LES ENGAGEMENTS POUR 2024

En 2024, l'action de la DRH de la filière numérique de l'État se concentra sur les priorités suivantes :

- **Veiller à l'application du référentiel de rémunération des contractuels** dans le courant de l'année 2024.
- **Réinternaliser les compétences numériques prioritaires au sein de l'État avec 345 emplois créés.**
- **Déployer PIX pour les agents publics** dans l'ensemble des ministères à partir du 2^e trimestre 2024.
- **Lancer l'expérimentation des parcours de reconversion.**
- **Lancer l'expérimentation de simplification drastique des démarches de recrutement** : la DINUM, en lien avec la direction des services administratifs et financiers des services du Premier ministre (DSAF) et la direction générale

de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), travaillera par exemple sur la facilitation d'embauche d'auto-entrepreneurs au sein de l'État.

→ **Développer l'offre de formation du Campus** auprès de profils variés : décideurs et managers, équipes opérationnelles, agents en acculturation et poursuivre la formation des directeurs d'administration centrale avec de nouveaux modules proposés comme des expéditions apprenantes et des masters classes.

→ **Lancer l'expérimentation de la création d'un pôle de compétences numériques** : en lien avec la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), la DINUM va constituer un vivier interministériel de cadres ingénieurs issus des grands corps techniques et fera appel à une communauté d'ingénieurs volontaires pour co-construire une offre de service dédiée.

→ **Féminiser la filière** : et notamment lancer un **baromètre sur la situation des femmes dans les filières numériques de l'État**.

3

LES 4 PRIORITÉS DE LA DINUM

Développer l'exploitation effective des données pour un État plus efficace

Pour répondre aux enjeux de simplification et d'efficacité du service public, l'État doit pouvoir s'appuyer sur la puissance du numérique et notamment celle des données. Si depuis 10 ans la politique inédite d'open data menée par la France a permis la création de services numériques utiles aux citoyens, elle se révèle encore aujourd'hui insuffisamment déployée en dépit des bénéfices certains qu'elle pourrait apporter.

Afin de répondre à ces enjeux ambitieux, la DINUM, à travers son département Etalab et son nouvel opérateur de produits interministériels, est engagée dans l'ouverture, la valorisation, le partage et l'exploitation des données comme levier d'efficacité de l'action publique.

LES RÉALISATIONS 2023

L'année 2023 a été marquée par la relance d'une ambition claire pour l'exploitation des données des administrations pour un État plus simple vis-à-vis des citoyens et plus efficace dans son action. Cela s'est traduit par :

→ **Succès du lancement du guichet FTAP « Exploitation et valorisation des données », dont près de 5 millions € ont été alloués en 2023 permettant de financer 20 projets d'exploitation de la donnée, avec une proportion marquante de projets au service de la transition écologique.**

→ **Soutien intensif des administrateurs ministériels des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC) dans l'identification de 38 cas d'usages à impact d'exploitation de la donnée dans les ministères.**

→ **Lancement du Datalab en juin 2023** travaillant sur une gamme de produits innovants diversifiés basés sur les grands modèles de langage (LLM). En tant qu'organe d'innovation en IA et sciences des données, il développe des briques technologiques réutilisables (libres et ouvertes) et des gammes de produits diversifiés.

Les travaux du Datalab incluent par ailleurs la mise à disposition à l'interministériel de puissances de calculs (GPU) et un appui à la recherche en IA frugale.

→ **Lancement de l'intelligence artificielle générative « Albert », développée par le Datalab, en octobre 2023.** Souveraine, libre et ouverte, créée par et pour des agents publics, elle a pour objectif de libérer du temps aux agents publics et leur permettre de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

→ **Lancement de l'expérimentation de « Albert France Services » au sein du réseau France Services depuis fin décembre 2023,** auprès de 60 conseillers de 26 établissements France services volontaires pour leur permettre de gagner en efficacité dans leur travail au quotidien.

→ **Lancement de l'incubateur all/Ance <https://alliance.numerique.gouv.fr/>,** ayant pour objectif de répondre à des problématiques concrètes rencontrées par les administrations sur le terrain en réunissant toutes les expertises (privées, publiques, en recherche et enseignement) et permettant à l'État de s'approprier tout le potentiel des technologies d'IA.

En 6 mois, il a obtenu des résultats concrets : 6 projets (<https://alliance.numerique.gouv.fr/>) ont été lancés et 40 sont en cours d'expertise, sur un large champ de domaines administratifs (justice, impôts, RH, enseignement, etc.)

LES ENGAGEMENTS POUR 2024

Accompagner les administrations dans l'ouverture, l'exploitation et la valorisation de leurs données restera une priorité forte de l'année 2024, elle sera ainsi concrétisée :

→ **Poursuivre et accélérer le développement de « Albert »**, avec 5 nouveaux cas d'usage en 2024, dont une généralisation de l'accès à « Albert » à toutes les administrations *via* [api.gouv](https://api.gouv.fr/) et plus de 10 administrations publiques utilisant la technologie.

→ **Renforcer l'accompagnement des projets IA des administrations via l'incubateur All/Ance** <https://alliance.numerique.gouv.fr/>. Seront notamment recherchés les perspectives de mutualisation en termes de LLM réentraînés et de briques intégrant de l'IA (par ex : synthèse, traduction, speech to text, agents conversationnels, assistance au codage, traitement d'image, du son, etc) mais aussi de capacité de calculs.

→ **Impulser une nouvelle dynamique en matière de circulation de la donnée**, en levant les blocages résiduels d'échanges de données entre les administrations, notamment à des fins de proactivité (attribution automatique des bourses, des pensions de réversion).

4

LES 4 PRIORITÉS DE LA DINUM

Préserver la souveraineté numérique de l'État

Sur le plan de la souveraineté numérique de l'État, la DINUM opère d'ores et déjà de nombreux produits numériques : le réseau interministériel de l'État (RIE) qui compte un million d'agents utilisateurs partout en France, en métropole et en outre-mer, FranceConnect avec 40 millions de Français usagers et 300 millions de connexions par an, Démarches Simplifiées (<https://www.demarches-simplifiees.fr/>) qui permet de gérer 2,5 millions de démarches administratives par an ou encore Tchapp avec 500 000 agents publics connectés.

Depuis la publication de la nouvelle stratégie numérique et la feuille de route associée, la DINUM s'est engagée dans la structuration d'une offre en tant qu'opérateur de produits numériques interministériels mutualisés, afin d'apporter aux départements ministériels une alternative concurrentielle, évolutive et ergonomique pour les outils de bureautique mais également des outils applicatifs comme les API et le dépôt de données ouvertes sur [data.gouv](https://data.gouv.fr/) pour faciliter l'échange de données.

2023 : l'année de la structuration de l'opérateur de produits interministériels et une année charnière pour l'infrastructure numérique de l'État.

→ Investissements massifs dans des outils numériques mutualisés afin de préserver la souveraineté numérique de l'État :

l'expansion rapide de FranceConnect+ (41 millions de citoyens usagers), le franchissement des 10 millions de dossiers sur Démarches Simplifiées <https://www.demarches-simplifiees.fr/>, le lancement innovant de meteo.data.gouv.fr, l'introduction de la nouvelle API de la CAF, et l'augmentation notable de l'engagement utilisateur sur Tchapp (+20%) témoignent en 2023 de la capacité de la DINUM à innover et à répondre aux besoins numériques évolutifs de l'administration et des citoyens.

→ Renforcement des travaux européen avec la signature d'une déclaration d'intention commune entre la France et l'Allemagne en faveur de la souveraineté numérique de l'administration publique. Elle s'articule autour de deux priorités: développer conjointement une suite de produits numériques souveraine basée sur des solutions open source et interopérables permettant de construire une offre cohérente et complète d'outils numériques pour les agents publics et développer des outils d'intelligence artificielle pour l'administration, basés sur des grands modèles de langage en open source.

→ Accélération des travaux autour du RIE 2.0 :

- accompagnement des 14 000 sites utilisateurs dans la bascule vers la fibre optique ;
- modernisation de l'épine dorsale avec la mise en service des premiers liens de la seconde boucle à 100 Gbps et l'interfonctionnement avec internet ;
- concernant l'accès à internet depuis le RIE, mise en service des premiers composants de la plateforme d'accès à internet nouvelle génération, afin d'accompagner l'évolution des usages, des technologies et des menaces.

→ Création d'une cellule Cyber au sein de la DINUM et d'un CSIRT en janvier 2024, en cohérence avec les orientations définies par l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Cette cellule est une réponse concrète à la prise en compte accrue des enjeux cyber.

LES ENGAGEMENTS POUR 2024

2024 : une année de défis :

→ **Finaliser les travaux du programme RIE 2.0 afin de disposer d'un réseau stable pour les Jeux Olympiques.** Les réflexions seront par ailleurs lancées sur le RIE 3.0 et la question du raccordement aux clouds sécurisés externes à l'État.

→ **Poursuivre et accélérer le développement d'outils numériques interministériels** à partir de logiciels libres afin d'assurer la maîtrise, la pérennité et l'indépendance du système d'information de l'État avec notamment :

- **Lancer la suite numérique des agents publics** <https://lasuite.numerique.gouv.fr> afin que ceux-ci disposent d'un environnement numérique de travail interopérable, simple, efficace et souverain ;
- **Lancer une solution d'identité numérique, ProConnect** pour authentifier tous les agents publics et les professionnels ;
- **Célébrer le passage à l'échelle de démarches simplifiées** <https://www.demarches-simplifiees.fr/>

→ **Renforcer et faire monter en puissance la cellule Cyber (CSIRT)** pour sécuriser les produits interministériels et le RIE, dans la continuité des travaux engagés en 2023, en lien étroit avec l'ANSSI et dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Direction interministérielle du numérique

20, AVENUE DE SÉGUR 75007 PARIS

www.numerique.gouv.fr

Contact presse

FLORIANE BEAUDRON

CHEFFE DE LA MISSION COMMUNICATION

floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

 @Numerique_Gouv

 @Direction interministérielle du numérique

 @social.numerique.gouv.fr

 @DINUM